

Nicolas Duflot fait pousser des pois chiches en Normandie

11/01/2019 |  Sophie Guyomard •  Terre-net Média

Afin de diversifier son assolement, Nicolas Duflot s'est lancé dans la culture du pois chiche il y a trois ans. Économe en intrants, résistante à l'Aphanomyces... : cette légumineuse présente de multiples atouts. Surtout présente en Occitanie, elle demande quelques adaptations pour être cultivée en Normandie.



Cultivant déjà du pois vert, Nicolas Duflot s'est lancé dans le pois chiche en 2016. Cette culture est résistante à l'Aphanomyces et présente une meilleure valeur ajoutée que le pois vert.
(©Pixabay)

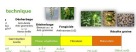
Sur ses terres séchantes du sud de l'Eure, Nicolas Duflot cultive 150 ha de grandes cultures (blé, colza, pois vert, lin textile...). Pratiquant le **non-labour** depuis environ trois ans, l'agriculteur de Mesnil-sur-Iton cherche à **diversifier son assolement** afin de « **gérer le salissement des parcelles**, notamment **ray-grass** et **vulpin** », précise-t-il. En 2016, la chambre d'agriculture de l'Eure propose, dans le cadre de son plan "diversification", la possibilité aux agriculteurs de cultiver du **pois chiche** sous contrat. L'agriculteur se lance alors dans l'aventure la même année avec trois hectares.

>>> Retrouvez [quelques points clés à retenir pour cette culture qui a le vent en poupe](#).

Une culture aux multiples atouts

Cultivée surtout en Occitanie, le pois chiche a une bonne capacité d'adaptation sur des **sols de limons peu épais** et **résiste bien aux manques d'eau** : « conditions symptomatiques de la zone sud de l'Eure », selon la chambre d'agriculture du département. La conduite de culture est relativement proche de celle du pois protéagineux. Culture de printemps supplémentaire bienvenue dans les rotations, le pois chiche est aussi relativement **économe en intrants** et n'est **pas soumis à la verse**.

De plus, il dispose de peu d'insectes ravageurs et **résiste bien à l'Aphanomyces**. Cette dernière caractéristique a particulièrement convaincu Nicolas Duflot, qui souhaitait diminuer sa sole de pois vert pour « limiter le risque Aphanomyces ». Cette légumineuse demande toutefois une légère fertilisation en début de cycle, car les nodosités sont absentes dans les zones septentrionales. **Côté équipement, pas de besoin spécifique**. La culture peut être récoltée avec une moissonneuse-batteuse classique.



Itinéraire technique du pois chiche.
(©Chambre d'agriculture de l'Eure)

Autre avantage : Nicolas Duflot bénéficie d'un **débouché garanti** pour ses pois chiches : il dispose d'un contrat cadre avant emblèvement avec le **groupe BZ (nouveau nom de Beuzelin)**. Présent sur la grande région normande, ce dernier collecte environ 800 tonnes de pois chiche par campagne depuis 2016 et commercialise en tout 250 000 tonnes de **légumes secs** par campagne (par sa filiale BZ Pulses). Avec un **site dédié aux protéagineux**

situé à Beaubray (Eure), 80 % des pois chiches sont collectés dans l'Eure, le reste dans l'Eure-et-Loir et l'Orne.

Face à la forte croissance du marché, la culture du pois chiche connaît un **développement important** tant en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique. « **En deux ans, les surfaces cultivées ont plus que doublé : 19 500 ha en 2017 contre 9 000 ha en 2015** », selon Terres Inovia. Si l'Occitanie reste la première région productrice (12 000 ha dont 33 % en bio), la culture « gagne de nombreuses zones septentrionales ».

Adapter la conduite d'une culture du sud au territoire normand

Les deux premières années de culture ont plutôt encouragé Nicolas Duflot à poursuivre, avec des **rendements annuels moyens de 20 qx/ha en 2016 et 27 qx/ha en 2017**. 2018 s'est avérée plus compliquée avec « une **forte pression maladie** », commente Martin de Crecy, conseiller cultures de la chambre d'agriculture de l'Eure. Le pois chiche est en effet sensible à **l'anthracnose** (ou ascochytose), « maladie fongique qui se conserve dans les graines des plantes atteintes », selon Terres Inovia. Cette dernière peut être « assez violente pour la culture », précise l'agriculteur qui retient un rendement moyen annuel de 19 qx/ha pour les 18 ha cultivés en 2018. Pour éviter la propagation, il compte surtout sur les leviers agronomiques : « il est important d'**utiliser des semences indemnes de maladie** et de **ne pas revenir trop souvent** sur une même parcelle (> 5-6 ans) », poursuit-il. Côté désherbage, les leviers agronomiques sont aussi importants à actionner, car la culture mineure en France est limitée en termes de produits phytosanitaires possibles.

Autres points d'attention : « La culture est capable de repartir en floraison après maturité, en cas d'année humide par exemple. L'idéal est de **récolter dès la maturité** », ajoute Nicolas Duflot. Dans la zone nord de France, les semis sont conseillés entre le 1^{er} février et le 15 mars. En 2018, l'agriculteur a toutefois décaler les semis au début du mois avril pour que « les terres soient bien réchauffées » : « cela permet une **meilleure vigueur de départ** ».

Bien que le pois chiche présente de nombreux atouts, « l'année 2018 montre qu'on ne maîtrise pas tout et que la culture est encore peu connue pour la région ». L'agriculteur, qui envisage de cultiver 12 ha pour l'année 2019, rappelle donc l'importance d'**être accompagné techniquement** pour démarrer une nouvelle culture : « pouvoir compter sur la chambre d'agriculture pour le **conseil technique** et la mise en place d'un réseau d'essais est un gros point fort ».

Éléments chiffrés concernant la culture de pois chiche

Charges opérationnelles (€/ha)		Produit	
Semences (180 kg/ha)	230	Rendement	15-25 q/ha
Engrais (30 N, 30 P, 30 K)	65	Prix de vente	500 €/T
Désherbant	105		
Fongicide	65		
Total	465 €/ha	Total produit	750 - 1 250 €/ha
Marge brute : 300 - 800 €/ha			
Source : Chambre d'agriculture de l'Eure			

À lire aussi : [Cultures de diversification : les questions à se poser avant de se lancer](#)